

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01249

Numéro SIREN : 830 376 646

Nom ou dénomination : A-JOUSSET

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005725

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/005725**
n° de gestion : **2018B01249**
n° SIREN : **830 376 646 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 12/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A-JOUSSET - Société par actions simplifiée
2 rue Calypso ZAC du Pole Nautique 66140 Canet-en-roussillon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



576176

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

Capital souscrit non appelé (I)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'établissement
Frais de développement
Concessions brevets droits similaires
Fonds commercial (1)
Autres immobilisations incorporelles
Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains
Constructions
Installations techniques, mat. et outillage indus.
Autres immobilisations corporelles
Immobilisations en cours
Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)

Participations évaluées selon mise en équival.
Autres participations
Créances rattachées à des participations
Autres titres immobilisés
Prêts
Autres immobilisations financières

TOTAL (II)

13 973

3 706

10 267

STOCKS ET EN-COURS

Matières premières, approvisionnements
En-cours de production de biens
En-cours de production de services
Produits intermédiaires et finis
Marchandises

Avances et Acomptes versés sur commandes

CREANCES (3)

Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

DISPONIBILITES

24 685

24 685

12 566

12 566

32 825

32 825

Charges constatées d'avance

TOTAL (III)

70 077

70 077

Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)

Primes de remboursement des obligations (V)

Ecart de conversion actif (VI)

TOTAL ACTIF (I à VI)

84 050

3 706

80 344

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERPIGNAN, RECU LE :
12 JUL. 2019

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	5 000	
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées	37 845	
	Total des capitaux propres	42 845	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 419	
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	22 307 2 269	
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	11 503	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	37 498	
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	80 344	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		37 845,28	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		37 498	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

		France	Exportation	19 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	240 594		240 594	
	Montant net du chiffre d'affaires	240 594		240 594	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 263	
	Autres produits			149	
	Total des produits d'exploitation (1)			243 006	
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			42 431	
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			149 659	
	Impôts, taxes et versements assimilés			715	
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel			5 270	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 706	
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			72	
	Total des charges d'exploitation (2)			201 852	
RESULTAT D'EXPLOITATION				41 153	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		41 153	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	290	
	Total des charges financières	290	
RESULTAT FINANCIER		(290)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		40 864	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 018	
	Total des charges exceptionnelles	3 018	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 018)	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		243 006	
TOTAL DES CHARGES		205 160	
RESULTAT DE L'EXERCICE		37 845	

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2018
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels		800		800
Installations générales, agencements et divers		1 250		1 250
Matériel de transport		10 408		10 408
Autres immobilisations corporelles		1 500		1 500
Immobilisations financières		15		15
TOTAL GENERAL		13 973		13 973

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels		240		240
Installations générales, agencements et divers		375		375
Matériel de transport		2 341		2 341
Autres immobilisations corporelles		750		750
TOTAL GENERAL		3 706		3 706

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2018

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	37 845	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		
	Provisions non déductibles		
	Impôts et taxes non déductibles		
	Réintégrations diverses	3 018	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	40 864	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		40 864
	Divers à déduire		
	TOTAL II		40 864
RESULTAT	Déficit de l'exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs reportables		
TOTAUX		40 864	40 864
RESULTAT FISCAL		BENEFICE (Col 1)	PERTE (Col 2)

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018		Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018		Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 412		5 412
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes	11 503		11 503
TOTAL	16 915		16 915

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018		
	Variations		%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018		Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

SAS A-JOUSSET
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Rue Calypso ZAC du Pole Nautique
66140 CANET EN ROUSSILLON
830 376 646 RCS PERPIGNAN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 08/07/2019

L'an deux mille dix neuf,
Le 08 Juillet,
A 14 heures,

Monsieur Adrien JOUSSET,
demeurant 4 Rue G. Duhamel 66750 Saint Cyprien ,

Associé unique de la société SAS A-JOUSSET,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Adrien JOUSSET, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 37 845.28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 845.28 euros
Réserve légale	500 euros
Le solde au compte autre réserve S'élevant ainsi à 37 345.28€	37 345.28 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président.

Il n'y a pas eu de convention intervenue entre le président et la société sur l'exercice clos au 31/12/2018.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique fixe sa rémunération en qualité de Président à une somme mensuelle moyenne brute de 0 euros, et ce sur 12 mois, à compter du 01/01/2019.

Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.



SAS A-JOUSSET
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Rue Calypso ZAC du Pole Nautique
66140 CANET EN ROUSSILLON
830 376 646 RCS PERPIGNAN

DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 08/07/2019

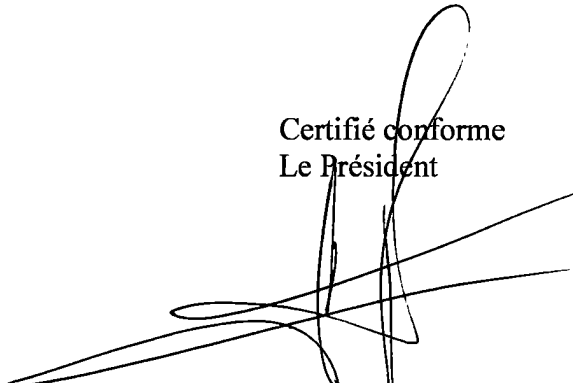
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 37 845.28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 845.28 euros
Réserve légale	500 euros
Le solde au compte autre réserve	37 345.28 euros
S'élevant ainsi à 37 345.28€	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

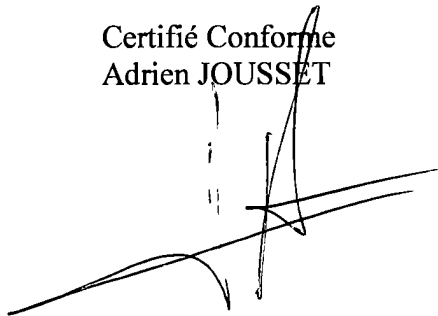


CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Certifié Conforme
Adrien JOUSSET

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the printed name 'Adrien JOUSSET'.